

# Centre des impôts à Pontivy. Les syndicats dénoncent le « détricotage » d'un « service public »

Une nouvelle réorganisation des finances publiques du Morbihan prévoit la suppression des services aux entreprises et des taxes foncières à Pontivy. Les syndicats alertent sur les conséquences pour les usagers et les employés et demandent aux élus locaux de mieux les soutenir.



Les délégués syndicaux FO, CGT, Solidaires et CFDT des finances publiques du Morbihan rencontraient les agents du centre des impôts de Pontivy, mardi 26 novembre 2019. | OUEST-FRANCE

[Pendant que leur directeur départemental célébrait son départ dans le Nord](#), ce mardi 26 novembre, les syndicats des finances publiques du Morbihan (DGFiP) rencontraient les agents du centre des finances de Pontivy, touchés comme leurs collègues d'Auray ou de Ploërmel [par la réorganisation des services dans le département, demandée par le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin](#).

## Des services en moins, autant voire plus d'employés

Début novembre, la direction présentait un « nouveau réseau de proximité » dans le Morbihan, s'appuyant notamment sur les maisons de services au public et la dématérialisation des démarches. À Pontivy, il est ainsi prévu de transférer l'activité foncière vers Ploërmel et la gestion hospitalière à Lorient dès l'an prochain. En 2022, le service des impôts aux entreprises (SIE) déménagerait à

Lorient. Les trésoreries de Baud et de Locminé devraient également fermer en 2021.

Pour autant, le nombre d'employés restera égal, voir augmentera à Pontivy, où travaillent actuellement une soixantaine de personnes. La direction parle ainsi d'un « **renforcement** » du site, avec l'arrivée des trésoreries de Baud, Gourin, Locminé en 2021, Mauron et Malestroit en 2023, et de services actuellement à Ploërmel en 2022.

## « **Détricotage** » d'un « **service public de proximité** »

Une réorganisation contre laquelle se battent les syndicats depuis le printemps dernier : « **On détricote un maillage qui fonctionnait très bien** », regrette Christine Moncomble, déléguée Solidaires. Pour les syndicats, ce nouveau plan s'apparente à « **une déconcentration d'un service public de proximité** » avec des conséquences concrètes pour les usagers : « **Un entrepreneur qui a besoin d'un renseignement devra aller à Lorient, illustrent-ils. Pour les particuliers, on venait ici avec son impôt sur le revenu et sa taxe foncière. L'an prochain, pour la taxe foncière, il faudra aller à Ploërmel** ».

Pour la direction, plutôt que de faire des kilomètres, les usagers pourront se tourner vers les plateformes numériques pour gérer leurs dossiers. « **Mais ça ne convient pas à tout le monde, répondent les délégués syndicaux. On le voit bien avec le prélèvement à la source, les gens ont encore besoin de nos conseils.** »

## **Appel à plus de soutien des élus locaux**

Un « **chamboule-tout** », comme le qualifient les syndicats, aussi pour les employés. Ils sont notamment une quinzaine à travailler pour les services amenés à quitter Pontivy. « **Certains travaillent ici depuis 30 ans et devront se reformer ou déménager pour suivre le service dans lequel ils étaient** ».

Pour l'instant « **prévisionnel** », ce plan de réorganisation doit être validé par les services du ministère. En attendant, les délégués syndicaux demandent « **un soutien plus important des élus locaux** », pour peser sur les services de l'État. Ils ont ainsi prévu d'aller rencontrer les élus de Pontivy communauté, lors du prochain conseil, mardi 10 décembre.